

LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 13.856 — QUARANTIÈME ANNÉE — MERCREDI 13 JANVIER 1915

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard, 9 Mois 9 fr. 20
Autres départements et l'Algérie, 12 Mois 12 fr. 20
Étranger (Union postale), 12 Mois 17 fr. 30

Les Abonnements partent des 1^{er} et 15 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. — Réclames : 1.75 — Faits divers : 3 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. — Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

Le Parlement et la France

Le Parlement a effectué hier sa rentrée de janvier, qui inaugure la session ordinaire de l'année. Cette rentrée s'est faite avec le caractère de sérieux et de gravité que commandent les circonstances. Et nous avons la conviction que, au Palais-Bourbon comme au Luxembourg, la session législative de 1915 conservera ce caractère jusqu'au bout.

La question de la rentrée des Chambres, on le sait, avait éveillé en certains milieux des appréhensions assez vives. Les partis hostiles aux institutions parlementaires auraient volontiers applaudi à une sorte de suspension provisoire du Parlement durant la guerre, suspension provisoire que, bien entendu, ils se seraient ensuite efforcés de transformer en suppression définitive. Quelle que soit sa volonté de coopérer pour la plus loyalement et le plus largement possible à la tâche des pouvoirs publics, le Parlement n'a pas voulu se laisser ainsi arrêter dans son rôle de collaboration avec le gouvernement et de contrôle dans l'intérêt de la défense nationale. Que dans l'accomplissement d'une pareille tâche sénateurs et députés soient tenus de faire abstraction de tout esprit de polémique et de tout esprit de parti, voilà ce sur quoi nous serons tous d'accord. Mais personne n'est autorisé à douter que nos parlementaires ne soient pas prêts à se soumettre à la discipline de ce patriotique devoir.

Le Temps, qui s'élevait il y a quelques jours, en un éloquent article dont le Petit Provençal a reproduit les passages essentiels, contre la campagne faite contre le Parlement, campagne qui déclaraient « maladroite, dangereuse et même coupable », le Temps s'est efforcé de prévoir le programme général auquel les Chambres s'arrêteraient. Il écrivait à leur sujet : « Elles répondront victorieusement aux reproches injustes qui leur ont été faits en demandant à leur inspiration patriotique le moyen de sauvegarder à la fois le prestige du régime parlementaire, la collaboration cordiale avec le gouvernement, le contrôle indispensable et l'unité d'action dont notre vaillante armée offre un exemple qui serait imprudent de ne pas imiter. »

On ne saurait mieux dire, et le Parlement, nous en sommes convaincu, aura à cœur de justifier ces prévisions de notre grand confrère, qui sont celles de tous les républicains.

Déjà, l'attitude observée par les parlementaires en ce commencement de session est une preuve des sentiments profonds qui les animent. La décision prise par tous les partis de ne pas subordonner l'élection des membres des bureaux de la Chambre et du Sénat à des considérations politiques et les paroles qui ont été prononcées au nom des deux assemblées en faveur d'une étroite union du Parlement et du pays à l'image de notre admirable armée nationale, elles pas que la représentation nationale reste fidèle à son devoir ? L'union sacrée proclamée au début de la guerre est plus que jamais un pacte d'honneur pour tous les Français : c'est un pacte d'honneur auquel le Parlement, comme la France elle-même, ne faillira pas.

CAMILLE FERDY.

UNE CURIOSITÉ ARCHITECTURALE

Thann, la jolie petite ville d'Alsace redevenue définitivement française, est justement fière de son église, et aussi de sa mairie. L'église, dédiée à saint Thobald, est une miniature de la cathédrale de Strasbourg. Elle a été construite du treizième au quatorzième siècle.

Quant à la mairie, intéressant édifice du dix-huitième siècle, son architecte est illustré dans l'histoire... comme général.

Cet architecte, en effet, c'est Kiebler ! Qui Kiebler, fils d'un maître maçon de Strasbourg, avait débuté dans la carrière paternelle. Il s'y était même élevé au rang d'architecte, et Louis XVI, pour reconnaître ses efforts et son talent, l'avait nommé, en 1788, inspecteur des bâtiments du roi à Belfort.

Ce fut alors que Kiebler alla construire à Thann un hospice qui est devenu l'hôtel de ville qu'on y voit aujourd'hui.

Quelques années plus tard, le petit inspecteur des bâtiments du roi s'engageait, en 1792, comme volontaire, et l'on sait le reste de son histoire.

L'horoscope du général Joffre

Un chronométrier de Saint-Etienne, M. Aita, a été l'horoscope de « notre Joffre ». Le voilà qui nous rapporte notre confrère, la Loire Républicaine.

Les influences planétaires sont conformes à la physiognomie du général : Saturne, Jupiter et Mars, sensiblement mêlés de l'influence de Mercure. Ce qui signifie : Esprit observateur, profond, discret, sobre en paroles ; autorité, calme, vision prompte et déduction immédiate, fermeté, finesse ; une

Le drapeau des fusiliers marins

Le président de la République le leur remet à Dunkerque

Paris, 12 Janvier.

Le président de la République, qui avait quitté Paris dimanche soir, accompagné par le ministre de la Marine, est arrivé, hier matin, à huit heures, à Dunkerque, où il a remis le nouveau drapeau à la brigade de fusiliers marins qui s'est si vaillamment battue à Nieuport et à Dixmude.

En présentant le drapeau aux troupes, M. Poincaré s'est exprimé en ces termes :

Fusiliers marins, Mes amis,

Le drapeau que le gouvernement de la République vous remet aujourd'hui, c'est vous mêmes qui l'avez gagné sur les champs de bataille. Vous vous êtes montrés dignes de le recevoir, et capables de le défendre.

Voilà de longues semaines, qu'éloignement unis à vos camarades de l'armée de terre, vous sentez victorieusement, comme eux, la lutte la plus âpre et la plus anglante. Rien n'a refroidi votre ardeur, ni les difficultés du terrain, ni les ravages que d'abord nous avons faits sur le feu de l'ennemi. Rien n'a ralenti votre élan, ni les gelées, ni les pluies, ni les inondations.

Vos officiers vous ont donné partout l'exemple du courage et du sacrifice, et partout vous avez accompli sous leurs ordres, des prodiges d'héroïsme et d'abnégation.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

Le drapeau que je vous confie, représente désormais à vos yeux la France immortelle, la France que nous aimons, la France que nous défendons, la France que nous aimons, la France que nous défendons.

LA GUERRE

Dans l'Aisne et en Champagne de violents combats ont lieu autour des tranchées conquises

NOUS RESTONS PARTOUT MAÎTRES DU TERRAIN

Paris, 12 Janvier.

Les ministres, réunis ce matin, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

« Enfin, après-midi s'avance. Chez nous, notre mère, notre femme, s'occupe de la maison. Il est rare qu'elle sorte. L'Allemand dort tout le suite après le café au lait, pour le simple plaisir de fuir son appartement. La bonne peut faire à la maison tout ce qu'il lui plaît, madame ne rentrera pas. On peut mal cette fille, on lui donne la clef et trente pénalités tous les soirs. »

« On lui donne la clef, cela signifie qu'elle peut coucher où elle voudra, et trente pénalités, monsieur, c'est pour qu'elle dine à sa guise. Monsieur et madame mangent à la brasserie. S'il y a des enfants, la bonne les garde, à moins que les parents ne les emmènent. Quand monsieur et madame rentreront, elle la clef, bonsoir. »

« Mettez dans un salon des Alsaciennes et des Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

LA GUERRE

Dans l'Aisne et en Champagne de violents combats ont lieu autour des tranchées conquises

NOUS RESTONS PARTOUT MAÎTRES DU TERRAIN

Paris, 12 Janvier.

Les ministres, réunis ce matin, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

« Enfin, après-midi s'avance. Chez nous, notre mère, notre femme, s'occupe de la maison. Il est rare qu'elle sorte. L'Allemand dort tout le suite après le café au lait, pour le simple plaisir de fuir son appartement. La bonne peut faire à la maison tout ce qu'il lui plaît, madame ne rentrera pas. On peut mal cette fille, on lui donne la clef et trente pénalités tous les soirs. »

« On lui donne la clef, cela signifie qu'elle peut coucher où elle voudra, et trente pénalités, monsieur, c'est pour qu'elle dine à sa guise. Monsieur et madame mangent à la brasserie. S'il y a des enfants, la bonne les garde, à moins que les parents ne les emmènent. Quand monsieur et madame rentreront, elle la clef, bonsoir. »

« Mettez dans un salon des Alsaciennes et des Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

LA GUERRE

Dans l'Aisne et en Champagne de violents combats ont lieu autour des tranchées conquises

NOUS RESTONS PARTOUT MAÎTRES DU TERRAIN

Paris, 12 Janvier.

Les ministres, réunis ce matin, sous la présidence de M. Poincaré, se sont entretenus de la situation diplomatique et militaire.

« Enfin, après-midi s'avance. Chez nous, notre mère, notre femme, s'occupe de la maison. Il est rare qu'elle sorte. L'Allemand dort tout le suite après le café au lait, pour le simple plaisir de fuir son appartement. La bonne peut faire à la maison tout ce qu'il lui plaît, madame ne rentrera pas. On peut mal cette fille, on lui donne la clef et trente pénalités tous les soirs. »

« On lui donne la clef, cela signifie qu'elle peut coucher où elle voudra, et trente pénalités, monsieur, c'est pour qu'elle dine à sa guise. Monsieur et madame mangent à la brasserie. S'il y a des enfants, la bonne les garde, à moins que les parents ne les emmènent. Quand monsieur et madame rentreront, elle la clef, bonsoir. »

« Mettez dans un salon des Alsaciennes et des Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les divise. »

« Voilà pourquoi l'Alsace n'a pu être germanisée. »

« Les Allemandes, que voulez-vous qu'elles se disent ? Les unes ont été élevées au Pôle Nord, les autres au Pôle Sud. Elles ne mangent pas les mêmes gâteaux, elles diffèrent de traditions, d'usages, elles n'ont pas la même existence, rien ne les rapproche, tout les div

déplacé pour mollasse et Shenil pacha, commandant le 11e corps, a été poursuivi pour mauvais vouloir...

Le mouvement militaire contre Erzeroum est de plus en plus pénissant. Son principal rôle de camp a été fait prisonnier durant les récents combats.

Les Turcs ont rallié les débris de leurs IXe et Xe corps Londres, 12 Janvier.

La flotte russe va aider l'armée du Caucase Londres, 12 Janvier.

Les cosaques font prisonnier le chef d'état-major du IIIe corps turc Pétrograde, 12 Janvier.

L'Italie et la Guerre L'intervention ne peut avoir lieu encore Rome, 12 Janvier.

En Autriche Le communiqué autrichien Amsterdam, 12 Janvier.

Les Autrichiens concentrent des troupes dans le Trentin Venise, 12 Janvier.

Les Autrichiens concentrent des troupes dans le Trentin Venise, 12 Janvier.

Le emprunt national Rome, 12 Janvier.

L'incident d'Hodeidah Vers la solution Rome, 12 Janvier.

Dans les Balkans La Roumanie s'organise pour la guerre Bucarest, 12 Janvier.

EN ALBANIE Les insurgés menacent Durazzo Athènes, 12 Janvier.

Le gouvernement italien abandonne les poursuites intentées aux volontaires Rome, 12 Janvier.

Mort d'un général anglais à Menton Menton, 12 Janvier.

L'Action russe

Les Allemands fusillent six enfants Pétrograde, 12 Janvier.

Il n'y aura pas de changement avant le printemps Londres, 12 Janvier.

Les Allemands veulent empêcher les lacs de Mazurie de geler Pétrograde, 12 Janvier.

En Autriche Le communiqué autrichien Amsterdam, 12 Janvier.

Les Autrichiens concentrent des troupes dans le Trentin Venise, 12 Janvier.

Les Autrichiens concentrent des troupes dans le Trentin Venise, 12 Janvier.

Le emprunt national Rome, 12 Janvier.

L'incident d'Hodeidah Vers la solution Rome, 12 Janvier.

Dans les Balkans La Roumanie s'organise pour la guerre Bucarest, 12 Janvier.

EN ALBANIE Les insurgés menacent Durazzo Athènes, 12 Janvier.

Le gouvernement italien abandonne les poursuites intentées aux volontaires Rome, 12 Janvier.

Mort d'un général anglais à Menton Menton, 12 Janvier.

AU PARLEMENT

La Chambre et le Sénat procèdent à l'élection de leur bureau

La trêve des partis se manifeste une fois de plus dans l'intérêt de la Patrie. Paris, 12 Janvier.

Le Parlement doit-il s'agiter ou expédier les affaires inscrites à son ordre du jour, et s'ajourner ?

On peut dire sans qu'il y ait de quoi s'émouvoir que le système, quoique à ne tenir qu'une séance par semaine, et même des séances moins fréquentes, les députés mobilisés se...

Il est à prévoir qu'un certain nombre d'entre eux n'auront pas hésité à accepter cette faculté et préféreront reprendre le fusil. Peut-être ceux-là ne courent-ils pas grand risque à le faire.

Au fond, cette question peut paraître misérable, mais elle est d'actualité. Elle est à craindre que l'esprit public, emporté par une campagne ardente, ne s'aperçoive pas qu'un sous-jacent à ces critiques...

Le Parlement aura à cœur de demeurer en communion de sentiments avec le pays, et d'en rester la loyale et forte représentation.

LA SÉANCE A 2 h. 15, M. de Mackau donne le coup de séance d'ouverture. Le plus grand silence s'établit.

M. de Mackau déclare la session ouverte, puis il prononce le discours suivant au milieu des applaudissements unanimes.

Discours du doyen d'âge Nos chers collègues, Le monde est debout, de l'Extrême-Orient à l'Occident, pour répondre à l'ingratitude d'un...

Le Sénat a perdu un de ses membres, M. Vagnot, sénateur des Hautes-Alpes, décédé le 30 décembre 1914.

Discours du doyen d'âge Messieurs et chers collègues, Le Sénat a perdu un de ses membres, M. Vagnot, sénateur des Hautes-Alpes, décédé le 30 décembre 1914.

Je n'oublie pas que si j'occupe en ce moment le fauteuil de la présidence, je dois ce grand honneur à l'absence momentanée de nos collègues...

Après le tirage au sort des députés qui députeront les scrutins, M. de Mackau déclare ouverte pendant une heure la session publique.

Le scrutin se poursuit sans incident, les votants sont nombreux. A 3 heures, tous les députés ont voté.

M. Paul DESCHANEL est élu président de la Chambre par 474 voix.

L'élection des vice-présidents Le scrutin pour l'élection des vice-présidents est clos à 4 heures.

Voilà les résultats du scrutin pour l'élection des 4 vice-présidents de la Chambre :

MM. GLEMEZIER 372 voix (élu) MONESTIER 372 » (élu) GODARD 357 » (élu) VIOLETTE 352 » (élu)

Secrétaires et questeurs Voici le résultat du scrutin pour l'élection des secrétaires :

Voici le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Voilà le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Voilà le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Voilà le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Voilà le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Voilà le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Voilà le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Voilà le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Voilà le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs :

Maison, 178 ; Cornet, 177 ; Mollard, 176 ; Amlé, 175.

Le président de la République, accompagné par le préfet, l'évêque et le maire, qui, même dans la période la plus critique, n'ont pas voulu quitter la ville, et qui ont, par exemple, le plus grand courage, d'un absolu dévouement, à parcourir longtemps ces ruines.

L'organisation du travail parlementaire Paris, 12 Janvier.

Les différents groupes de gauche se sont mis d'accord pour désigner des délégués qui se réuniront demain à l'effet d'élaborer, de concert avec le gouvernement, un programme...

Le général Péroya a fait connaître l'impression tout à fait favorable qu'il rapporte de son voyage sur la frontière franco-belge et sur le territoire d'Alsace, non seulement au point de vue de l'état sanitaire des hommes...

La Commission d'assurance et de prévoyance sociale, réunie sous la présidence de M. Léon Bérthelot, a décidé d'appeler l'attention du ministre de la Guerre sur l'état de santé des militaires...

La Commission sénatoriale de l'Armée s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. de Freycinet. Elle a entendu la lecture de M. Doumer sur le projet de loi relatif à la régularisation des dettes d'ordre militaire...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

Le président de la République, accompagné par le préfet, l'évêque et le maire, qui, même dans la période la plus critique, n'ont pas voulu quitter la ville, et qui ont, par exemple, le plus grand courage, d'un absolu dévouement, à parcourir longtemps ces ruines.

L'organisation du travail parlementaire Paris, 12 Janvier.

Les différents groupes de gauche se sont mis d'accord pour désigner des délégués qui se réuniront demain à l'effet d'élaborer, de concert avec le gouvernement, un programme...

Le général Péroya a fait connaître l'impression tout à fait favorable qu'il rapporte de son voyage sur la frontière franco-belge et sur le territoire d'Alsace, non seulement au point de vue de l'état sanitaire des hommes...

La Commission d'assurance et de prévoyance sociale, réunie sous la présidence de M. Léon Bérthelot, a décidé d'appeler l'attention du ministre de la Guerre sur l'état de santé des militaires...

La Commission sénatoriale de l'Armée s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. de Freycinet. Elle a entendu la lecture de M. Doumer sur le projet de loi relatif à la régularisation des dettes d'ordre militaire...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

La Commission sénatoriale des Finances s'est réunie sous la présidence de M. Peytral. Elle s'est occupée du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires votés par le Sénat...

L'héroïsme des volontaires italiens

Le transfert en Italie du corps de Costante Garibaldi

Turin, 12 Janvier.
Les cercueils renfermant les restes de Costante Garibaldi et de Lamberto Duranti sont arrivés en gare hier après-midi à 6 heures 45. Plusieurs milliers de personnes étaient présentes. Des représentants des écoles ont pris la parole devant le fourgon.
De nombreuses couronnes ont été déposées sur les cercueils.
Le train est ensuite reparti pour Rome, au milieu des cris de : « Vive la France ! Vive l'Italie ! »

A Gênes

Gênes, 12 Janvier.
Le train transportant les cercueils de Costante Garibaldi et de l'adjudant Duranti est arrivé en gare de Gênes à 10 heures du soir, salué par une foule immense.
Le maire de Gênes et quelques adjoints ont salué les dépouilles au nom de la ville.
Assistaient également à l'arrivée du convoi funéraire les députés Canepa, Caracciolo, Maccazzini et de nombreuses associations patriotiques avec leurs drapeaux, les représentants des associations de presse, les conseillers municipaux de Gênes, qui accompagnent les cercueils, fut particulièrement remarqué.
L'avocat Bonati prit la parole au nom de l'Association Garibaldi de Gênes et déclara :
« Des fleurs furent déposées sur les cercueils par le conseil de France et diverses associations patriotiques.
Le train quitta Gênes à 10 heures et demi, pour Rome, et fut salué par les cris de : « Vive Garibaldi ! Vive l'Italie ! Vive la France ! »

Les obsèques à Rome

Rome, 12 Janvier.
Les cercueils et les dépouilles mortelles des lieutenants Costante Garibaldi et Lamberto Duranti, morts en France, sont arrivés et ont été reçus à la gare par le général Piacchi, Piroli et Faustini, et par des délégations des associations.
Les corps étaient accompagnés par un sergent et un soldat de l'armée Garibaldienne.
De nombreuses couronnes ont été déposées sur les cercueils.
Le cercueil de Costante Garibaldi a été enterré au cimetière de la Porta Portese sur un corbillard, en présence de Ricciotti Garibaldi, de Miles Garibaldi, des députés Barzilai et Galli.
Malgré le froid exprimé par la famille que les obsèques eussent un caractère privé, et malgré la pluie, une foule nombreuse attendait devant la gare avec les vétérans des associations qui faisaient la haie et inclinaient les drapeaux.
Le cercueil de Costante Garibaldi, suivi par la famille a été dirigé vers le cimetière.
Un long cortège l'a accompagné. Un drapeau italien et la chemise rouge du défunt étaient placés sur le cercueil. Les couronnes envoyées par la famille et deux autres venant de France étaient attachées au corbillard qui était lumineux entouré par les drapeaux des sociétés.
Le cercueil était suivi, en outre de la famille Garibaldi, par le lieutenant S. E. Duranti, par le commandant de l'ambassade de France, M. Debilly, par plusieurs députés, par les représentants des associations, et par une foule nombreuse.
On remarquait une plaque de bronze envoyée par les Français habitant Turin, elle était portée à la main.
Le cercueil a défilé dans plusieurs rues et a été porté au cimetière au milieu d'une foule émue.
La dépouille mortelle du lieutenant Duranti sera dirigée sur Ancône, à midi.

L'hommage de la France

Rome, 12 Janvier.
Le colonel Bonel, de la maison militaire du président de la République Française, a déposé, sur les tombes de Bruno et de Costante Garibaldi, des couronnes au nom de M. Poincaré.
M. Millerand était représenté, à la cérémonie funéraire, par le commandant de La Celle.

LA QUESTION DU BLÉ

La récolte de 1914 et les besoins de l'Europe

Londres, 12 Janvier.
Un journal spécialiste anglais, le London Standard, a publié un rapport sur la question du blé dans le monde, en 1914.
Le total pour l'Europe est porté à 244,370,000 quarters de 280 litres, soit 384,883,000 quintaux.
En 1913, 363,304,000 en 1912 et 238,972,000 en 1911.
Il y a donc, cette année, un déficit de 40 millions de quarters.
Ce déficit s'étant produit principalement dans l'Europe centrale, il est intéressant de comparer les chiffres fournis par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avec ceux des années précédentes :
1914, Allemagne, 18,000,000 fr.; Autriche, 7 millions de francs ; Hongrie, 15,700,000 francs ; 1913, Allemagne, 21,417,000 fr.; Autriche, 7 millions 466,000 ; Hongrie, 19,347,000 ; 1912, Allemagne, 20,539,000 ; Autriche, 8,717,000 ; Hongrie, 21,229,000.
Le ressort de ces chiffres que la dernière récolte a été nettement mauvaise dans les trois Etats considérés. Par contre, la production des grands pays pourvoyeurs de l'Europe a été excellente.
Les Etats-Unis, notamment, ont obtenu un rendement qui constitue le record : 1914, Etats-Unis, 1,378,000 ; République Argentine, 24,000,000 ; 1913, Etats-Unis, 95,425,000 ; République Argentine, 14,250,000 ; 1912, Etats-Unis, 91,257,000 ; République Argentine, 24 millions 800,000.
Voici un tableau indiquant les besoins et les ressources pour les sept mois de janvier à juillet :
Besoins, Royaume-Uni, 15,000,000 ; France, 4,000,000 ; Italie, 8,000,000 ; Belgique et Hollande, 4,500,000 ; Espagne, 1,000,000 ; Autres pays d'Europe, 4,000,000. Total : 34,000,000.
Ressources, Etats-Unis et Canada, 18 millions ; République Argentine, 10,000,000 ; Indes, 5,000,000. Total : 33,000,000.
Dans le tableau ci-dessus, on n'a pas tenu compte des besoins de l'Allemagne et de l'Autriche, ni ceux de la Russie et de la Roumanie, qui ne peuvent exporter.
Les deux premiers pays ne sont pas en situation d'importer pendant la durée de la guerre, et les deux derniers ne peuvent exporter tant que les détroits des Dardanelles restent clos.
Nous avons évalué, croyons-nous, les besoins à des chiffres minimums. Les pays non européens prendraient, dans des années ordinaires, environ 6 millions de quarters, mais vu les prix actuels, ils seront obligés de se servir, dans une certaine proportion, d'autres produits. Il est très difficile, pour

le moment, de faire pénétrer du blé en Belgique, mais on espère, et l'on croit, que cette situation s'améliorera bientôt.
En ce qui concerne ce que feront les pays exportateurs, cela dépendra, à un certain degré, de l'abondance des navires à vapeur.
On estime qu'il se pourrait que le nombre des navires dont le gouvernement anglais a besoin décroît quelque peu, et que les navires étrangers capturés par la marine anglaise fussent vendus graduellement et pussent être utilisés pour des cargaisons, ce qui rendrait la situation plus facile.
Il flottait est important pour cette saison, et, naturellement, on pourrait avoir recours, s'il était nécessaire, à des réserves visibles des stocks de blé, mais il est bien évident qu'à moins que la Russie ne soit à même d'exporter beaucoup plus tôt qu'il paraît probable, nous ne pourrions pas nous en passer.
Les services d'aviation font des ressources n'excéderont pas les besoins.

Les alliés n'emploient pas de balles « Dum-Dum »

Les fabricants d'armes américaines protestent

New-York, 12 Janvier.
Les journaux américains reproduisent les démentis de fabricants d'armes américains, que le comte Bernsdorf avait incrimés dans sa note au Cabinet de Washington. Cette note de l'ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis démentait le fait que les troupes anglaises, de balles dum-dum commandées à des fabricants américains.
« Ces maisons font paraître dans la presse les deux démentis suivants :
« Bridgeport.
« La déclaration faite par l'ambassadeur d'Allemagne à Washington concernant l'Union Metallic Cartridge Co. est formellement démentie par le directeur de la Compagnie, M. Frank O. Hoagland. M. Hoagland dément que sa maison ait livré des balles dum-dum et refuse même d'admettre que ces cartouches aient été adressées par sa maison dans une ville du Canada.
« Newhaven.
« L'accusation dirigée par l'ambassadeur d'Allemagne contre la Winchester Arms Co. est absolument dénuée de fondement. Cette maison n'a reçu aucune commande de balles dum-dum par le directeur de la part du gouvernement anglais ou d'un de ses agents, ou de la part d'un autre gouvernement belligérant. Aucune commande de ce genre n'a été adressée à la maison en question.

La Guerre aérienne

Mort tragique d'un aviateur français

Auxerre, 12 Janvier.
Un biplan militaire piloté par l'aviateur Lucien Couffin, 27 ans, survolait vendredi, vers 10 heures, le cimetière de Meilly, près de Sens. Une violente rafale de vent poussa l'appareil sur un noyer élevé et le biplan, heurtant les branches, tomba lourdement sur le sol où il se brisa.
L'aviateur fut tué sur le coup. Il avait le bassin cassé et la jambe atteinte séparée du tronc.

Duel d'avions

Paris, 12 Janvier.
Le hasard vient de me faire assister à l'un de ces héroïques et quotidiens exploits de nos aviateurs, dont les communiqués officiels nous donnent que de rares et très discrets échos. Il est difficile d'imaginer rien de plus impressionnant par la rapidité de l'action, l'audace et aussi l'élégance de la lutte.
Au cours de la guerre lente et souterraine à laquelle nous ont contraint nos ennemis, ces épisodes en plein ciel sont comme des éclatements glorieux où se manifestent librement les qualités de nos races.
C'était dimanche dernier, à Y..., vers onze heures, dans l'atmosphère très pure, un Taube apparut à sa droite, bien entendu, vers le sud-est. Celui-ci, assez vite, pour exciter la jureur dévastatrice des barbares. D'ailleurs, les fidèles s'y trouvaient réunis pour la grand-messe. Nil moment ne pouvait être mieux choisi pour y lancer quelques bombes, et l'oiseau noir et blanc s'avancait très vite et tout droit dans la direction de la niche ajourée.
Mais, brusquement, avant qu'il ait atteint les premières maisons de la ville, comme une hésitation se manifesta dans son vol, et nous le vîmes tourner vers le Nord.
C'est que, à peu de distance, un autre Taube venait, un autre oiseau s'était élevé, plus petit, plus souple, et comme animé d'une vigueur singulière.
C'était X..., en effet, avec comme observations, tout d'un coup, qu'il avait fait glorieusement ses preuves, lui aussi.
Ce ne fut pas long.
En quelques minutes, le Taube était rejoint. Les deux appareils gagnaient rapidement la plaine au Nord-Est. Des automobiles s'étaient précipitées à leur suite.
Le monoplane français survolait l'allemand au-dessus de la plaine, et les deux avions manœuvraient à l'aventure, semblaient, comme éperdus, sous l'empire éternelle de son adversaire.
L'un, un duel terrible se déroulait, dont nous devinions les phases.
D'un avion à l'autre, les carabines crépitaient, mais, tout à coup, le Taube s'inclina et se mit à descendre avec une rapidité vertigineuse. Il était blessé à mort.
Au-dessus de lui, le petit Morane descendait aussi, mais en décrivant de larges ellipses, et quand les automobilistes arrivèrent près des deux avions, ils virent que le Taube, à quelque distance l'un de l'autre, ils virent ceci : Sur le Taube, cisaient deux hommes : le pilote, transporté par plusieurs balles, et un autre compagnon, qui venait d'être blessé, que tentaient de secourir les aviateurs français indécouverts. Ceux-ci, modestes, se débrouaient en hâte au-dessus de leur Taube et bientôt ils se virent, et l'un d'eux se précipita vers le Taube.
Hier, répondant au geste récent de l'aviateur allemand à Dunkerque, ils ont survolé les lignes de nos ennemis et leur ont envoyé un message pour les averser que les avions français survivaient, et qu'on espère le sauver.

Les avions allemands sont concentrés à Ghistelles

Londres, 12 Janvier.
L'envoyé spécial du Daily Express à la frontière hollandaise télégraphie :
« Les avions allemands qui survolent, dimanche, Dunkerque, venaient de Ghistelles, village situé au sud-est d'Osende, où les Allemands ont maintenant établi une base importante pour les raids aériens qu'ils tentent sur le nord de la France et vers la côte anglaise.
Ghistelles se trouve hors de la portée des avions de nos alliés opérant sur la côte belge. Les Allemands y ont déjà construit 15 hangars couverts de toits en fer et revêtus de sacs de sable.
Un grand nombre de canons spéciaux ont été installés pour protéger ces hangars contre une attaque éventuelle de la flotte aérienne des alliés. »

Comment un Taube fut abattu dans les environs d'Amiens

Amiens, 12 Janvier.
Le Progrès de la Somme donne les détails suivants sur les circonstances dans lesquelles un Taube fut abattu dans les environs d'Amiens.
« Profitant du temps favorable à leurs mauvais desseins, les Allemands nous ont envoyé un de leurs Taubes, qui, pendant quelques instants survola Amiens.
« Les services d'aviation faisaient bonne garde.
« Immédiatement un avion français se mit en devoir de lui donner la chasse. Il prit de la hauteur, de l'avance même, si bien qu'après Carolet et Querrieu, le pilote rejoignit l'ennemi, le surplomba, et engagea contre lui une lutte à mort qui ne fut pas longue.

Le plus petit conscrit de la classe 1916

Bagnols-sur-Cèze, 12 Janvier.
Le Conseil de révision de la classe 1916 a eu à examiner, hier, parmi les conscrits de la commune de Sabran un jeune homme qui est certainement le plus petit conscrit de cette classe.
Sa taille ne mesure que 1 mètre 09 et son poids atteint à peine 28 kilos ! — F.

Marseille et la Guerre

Morts au champ d'honneur

Dans la liste glorieuse de nos concitoyens morts pour la défense de la patrie, nous avons aujourd'hui à rendre le nom :
De M. Emile Julien, caporal au 6^e d'infanterie, tué à l'ennemi, à l'âge de 26 ans.
De M. Antoine Conty, caporal au 34^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 10 novembre, à l'âge de 42 ans.
De M. Michel Lacomme, caporal au 5^e d'artillerie, tué à l'ennemi le 14 novembre.
De M. Joseph Savelli, réserviste au 7^e d'infanterie coloniale, tué le 10 novembre, à l'âge de 34 ans.
De M. Léon Tardieu, de Saint-Remy, soldat au 11^e d'infanterie, tué à l'ennemi, à l'âge de 23 ans.
« Hier après midi ont eu lieu les obsèques du soldat Momokoly, des tirailleurs sénégalais, décédé des suites de blessures reçues sur le champ de bataille. Les honneurs étaient rendus par un détachement de nos soldats. Le capitaine Gausson représentait le gouverneur de Marseille.
Nous prenons une vive part à l'affliction des familles et à la douleur d'un service de prisonniers de croire à votre note sympathique et à nos profonds regrets.

Comité d'Assistance de la Presse quotidienne

Ouvrir du 3^e canton. — Dimanche, le Comité a procédé à la première distribution de vêtements chauds aux enfants nécessiteux du 3^e canton. Pres de deux cent cinquante vêtements ont été ainsi distribués à autant de garçons et de fillettes. D'autres distributions suivront, car le nombre des ouvriers qui les confectionnent va sans cesse en augmentant et des dons en étoffes parviennent tous les jours au siège, 80, boulevard de la Major.
En outre des vêtements pour les enfants, l'œuvre a distribué à la fin de décembre, à l'œuvre si intéressante d'un service de secours environ soixante-dix douzaines de passe-montagne, autant de caleçons, de chemises et de paires de gants. Tous ces objets ont été remis à nos camarades du 3^e canton, qui les ont remis à leur tour à leurs enfants ainsi que pour leurs maris ou frères mobilisés.
Le Comité du 3^e canton, dans sa séance de samedi, a décidé de donner un service de secours en nature qui fonctionnera au premier jour, concurremment avec son œuvre d'assistance par le travail.

Le paiement des allocations

Le paiement des allocations aura lieu le mercredi 13 janvier, de 9 heures à 16 heures, conformément aux indications ci-après :
1^{er} canton, retardataires, 6, rue de la République.
2^e canton, de A à L, retardataires, 4, rue Clapier.
3^e canton, de M à Z, 4,001 à 5,000, 23, rue de la Darse.
4^e canton, de 1,251 à 1,500, 68, boulevard des Dames.
5^e canton, de 1,501 à 1,500, 68, boulevard des Dames.
6^e canton, de 2,501 à 3,000, 8, rue Sainte-Claire.
7^e canton, de 2,501 à 3,000, 8, rue Duguesclin.
8^e canton, de 1,251 à 2,000, 17, rue du Cœur.
9^e canton, retardataires, 12, boulevard Thuret.
10^e canton, de 2,501 à 3,000, 118, rue Paradis.
11^e canton, de 1,251 à 1,500, 74, rue Marengo.
12^e canton, de 1,251 à 1,500, 74, rue Marengo.

La Médaille de la Ville de Paris

Paris, 12 Janvier.
Le bureau du Conseil Municipal de Paris, dans sa séance du 12 Janvier, a décidé, sur la proposition de M. Lemarchand, vice-président, de faire frapper une médaille spéciale qui sera offerte par la Ville de Paris aux citoyens qui se seront particulièrement distingués par leur dévouement aux œuvres de bienfaisance et de solidarité sociale publique et privée au cours de la guerre et à ceux qui, par leur généreux concours, auront largement contribué au développement de ces œuvres.
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes de l'aviation et de l'aéronautique militaire. Ci-joint mes références : domicile légal, canton ou arrondissement, certificats ou brevets constituant leurs références professionnelles :
Le soussigné (nom et prénom) de la classe 1916, exerçant la profession de..... demande à être incorporé dans les troupes

